

Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote

Réunion du Comité

30 novembre 2023, de 9 h à 10 h 20

Hôtel Sheraton Centre Toronto, 123, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5H 3M9

Résumé

Membres participant au Comité (en personne) :

- Jean-Pierre Kingsley, président du Comité consultatif
- D^{re} Mkabi Walcott, personne nommée par le directeur général des élections
- D^{re} Nicole Goodman, personne nommée par le directeur général des élections
- Donald Eady, personne nommée par un parti politique – Nouveau parti démocratique de l’Ontario
- Karla Webber-Gallagher, personne nommée par un parti politique – Nouveau parti démocratique de l’Ontario
- Christine McMillan, personne nommée par un parti politique – Parti libéral de l’Ontario
- Craig Cantin, personne nommée par un parti politique – Parti vert de l’Ontario
- Fiona Mackintosh, directrice principale du Comité consultatif
- Stephanie Lowe, chef de projet du Comité consultatif
- Danjeza Dangli, conseillère en politiques et en planification stratégique pour le Comité consultatif

Membres participant au Comité (en ligne) :

- Dan Duncan, personne nommée par un parti politique – Parti progressiste-conservateur de l’Ontario
- Milton Chan, personne nommée par un parti politique – Parti libéral de l’Ontario

Personnes absentes :

- Michael Crase, personne nommée par un parti politique – Parti progressiste-conservateur de l’Ontario

Personnes invitées (en ligne) :

- Mike Stockfish, ancien directeur principal du Comité consultatif

Mot d’ouverture de la réunion d’étape

- Les membres approuvent le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote du 25 octobre.
- On présente aux membres un aperçu de l’ordre du jour :
 - Finalisation de la discussion sur le rapport final du Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote et la norme de gestion;
 - Motion d’approbation de tous les documents rédigés par le Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote;
 - Signature officielle du rapport final du Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote;
 - Recueil des signatures numériques de chaque membre et des commentaires finaux.

Discussion finale et modifications du rapport final du Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote

- Le président du Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote confirme que tous les changements demandés par les membres ont été intégrés dans tous les documents fournis. Les modifications suivantes ont été apportées :
 - Des modifications d'ordre rédactionnel ont été apportées pour corriger la grammaire, la ponctuation et la mise en page, et des changements ont été apportés aux temps utilisés pour assurer la cohérence de l'ensemble du rapport.
 - Modification du libellé et suppression des acronymes dans un souci de clarté et de cohérence (p. ex., « e-vote »/« vote électronique », « DGE/directeur général des élections », « OGE/organisme de gestion électorale »).
 - Modifications des biographies des membres et inclusion de la lettre du président au DGE.
- Les titres de deux sections ont été modifiés pour mieux refléter leur contenu :
 - La section initialement intitulée « Méthodologie » s'intitule finalement « Approche »;
 - La section initialement intitulée « Contexte et analyse de l'environnement » s'intitule désormais « Contexte et histoire de la technologie électorale »;
 - La section « Résumé » a été modifiée et des extraits sont utilisés pour faire référence à chacune des trois normes;
 - Une phrase supplémentaire a été ajoutée à la section « Approche » pour inclure de l'information sur l'« équipe de rédaction » qui a travaillé avec le comité technique;
 - Des détails supplémentaires ont été inclus dans la section « Processus d'approbation par vote », notamment les deux processus de vote distincts pour le registre du scrutin électronique et la tabulatrice de vote;
 - Des citations ont été ajoutées, en particulier pour améliorer la section « Histoire de l'utilisation de la technologie électorale ».
- Les membres du Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote réclament les derniers ajustements suivants avant de présenter les documents au DGE :
 - Une personne nommée par le DGE demande si le document comprend un historique de la mise en œuvre de la technologie par les municipalités de l'Ontario; la directrice principale confirme que c'est bien le cas;
 - Une personne nommée par le DGE demande que le texte d'origine concernant le Conseil canadien des normes soit rétabli;
 - Une personne nommée par le DGE demande qu'on corrige le nombre de commentaires publics reçus au sujet de la norme liée aux registres du scrutin électroniques.
- Mise à jour de la recommandation n° 1 afin de préciser qu'aucun organisme n'est responsable de la gouvernance. Cette modification a été apportée parce que l'Institut des normes de gouvernance numérique est un organisme de surveillance, mais seulement pour les normes liées aux produits.
- Mise à jour de la recommandation n° 4 reconnaissant l'existence de procédures gouvernementales par défaut et standard, précisant que toute modification de la *Loi sur les élections municipales* devrait faire l'objet d'une consultation avec les municipalités.
- Mise à jour de la recommandation n° 5 pour ajouter des exemples de soutien qu'Élections Ontario pourrait fournir aux municipalités utilisant des tabulatrices de vote et des registres du scrutin électroniques, au besoin. Les exemples de soutien comprennent, sans toutefois s'y limiter, la détermination des seuils et des justifications afin de déterminer quand mettre en œuvre la technologie, la prestation de conseils quant à l'emplacement de la technologie dans un bureau de vote et l'aide à la préparation de la technologie qui sera utilisée pour l'élection (p. ex., la programmation et l'imagerie).

- La conclusion est mise à jour pour mettre en évidence le fait que les normes sont itératives et qu'elles devraient être examinées selon un cycle prédéterminé pour assurer la résolution des problèmes émergents.
- Toutes les modifications proposées ci-dessus sont approuvées à l'unanimité par les membres du Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote.

Discussion finale et dernières modifications apportées à la norme de gestion

- La directrice principale confirme que des ajustements mineurs ont été apportés à la norme de gestion afin d'en assurer la cohérence et la clarté.
- Ces ajustements sont semblables à ceux effectués dans le rapport final du Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote et ont pour but de corriger la grammaire, l'orthographe, la ponctuation, la mise en page et les temps afin d'assurer la cohérence de l'ensemble de la norme (les renseignements fournis en introduction sont maintenant rédigés au passé).
- La directrice principale convient de préciser que la norme de gestion a été élaborée par le Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote et examinée par le comité technique.
- Toutes les modifications proposées ci-dessus sont approuvées à l'unanimité par les membres du Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote.

Discussion finale et dernières modifications apportées à la norme liée aux produits

- Une personne membre du Comité consultatif demande quels sont les droits d'Élections Ontario en ce qui concerne l'utilisation des normes liées aux produits dans le cadre de ses activités. La personne craint qu'EO ne puisse utiliser les normes pour des questions de droits d'auteur. La directrice principale assure la personne qu'une entente a été conclue entre l'Institut des normes de gouvernance numérique et EO, qu'une licence d'utilisation perpétuelle est en place et que l'Institut des normes de gouvernance numérique ne facturera jamais Élections Ontario pour l'utilisation des normes liées aux produits.

Commentaires des membres

Les documents suivants sont approuvés à l'unanimité au moyen de motions distinctes :

- Rapport final du Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote.
- Recommandations relatives aux normes de gestion liées aux tabulatrices de vote et aux registres du scrutin électroniques.
- Norme 119-1 de l'Institut des normes de gouvernance numérique, Technologies électorales et de vote – Partie 1 : tabulatrices de vote (norme liée aux produits).
- Norme 119-2 de l'Institut des normes de gouvernance numérique, Technologies électorales et de vote – Partie 2 : registres du scrutin électroniques (norme liée aux produits).

Signature officielle du rapport final du Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote

- Les membres signent la copie papier du rapport final du Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote.
- Les membres signent individuellement le Formulaire d'approbation pour les membres (ASCVT Member Approval) du Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote.
- Les membres fournissent une signature numérique.

Prochaines étapes

- La directrice principale présente les prochaines étapes aux membres du Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote :
 - La traduction française de tous les documents finaux du Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote doit être achevée;
 - Le contenu doit être converti conformément aux exigences de la LAPHO;
 - Les quatre documents du Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote seront soumis au DGE au début de 2024;
 - Les membres du Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote seront informés de la date de publication de toutes les normes;
 - Les membres sont informés que les spécialistes qui ont participé au processus tout au long des deux dernières années recevront également les versions anglaise et française des documents publiés.

Mot de la fin

- Mot de remerciement du président et de la directrice principale.
- Mots de remerciement des membres.

[La réunion finale du Comité consultatif est levée à 10 h 20.]